

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 7 JUIN 2023 à 19H00****N° 048/2023 – Versement d'une subvention à Mme Annabelle LANARET (150 €)****Conseillers en exercice : 28 – Présents : 26 – Excusé avec Pouvoir : 1 – Absente : 1 – Votants : 27**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 7 JUIN**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 1<sup>er</sup> juin 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS :****Mesdames, Messieurs :**

BERNARD Jean-Luc, BOUVARD Patrick, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, CORBAUX Samuel, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GARÇON Françoise, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

**ETAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :****Monsieur MIRALLES Bruno** (pouvoir donné à Rita MONTEIRO)**ETAIT ABSENTE :****Madame JACQUET Aude**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Le maire explique que Mme Annabelle LANARET, habitante et professionnelle de santé sur la commune, a sollicité cette dernière pour une contribution financière pour participer au championnat d'Europe de Touch Rugby. Cette compétition aura lieu début août 2023 à Vichy. Le coût prévisionnel par joueur s'élève à 1 125 euros.

La commission Vie Locale, Associations, sport et culture, réunie le 20 mars 2023, a proposé une participation financière de 150 euros. En contrepartie, Mme Annabelle LANARET s'engagerait à intervenir auprès des scolaires.

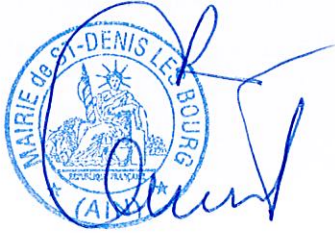
**Vu** l'avis favorable de la commission Vie Locale, Associations, sport et culture du 20 mars 2023,

**Le Conseil Municipal,****Après en avoir délibéré à 4 voix contre, 9 abstentions et 15 voix pour,****ALLOUE** à Mme Annabelle LANARET une aide financière de 150 euros,**VERSE** cette participation directement à Mme Annabelle LANARET, participation qui sera mandatée au compte 65888,

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Le Maire,  
**Guillaume FAUVET**



Le secrétaire  
**Patrick BOUVARD**

